

*Minutes*  
1729

Le present Recensement des feuillers contres & parapheé par premier Seigneur, par Nous Louis Marie Robert Marquier, Chevalier Seigneur de la Noué, Conseiller du Roy, Premier Président, Lieutenant General & Commissaire Examinateur au Baillage & Siège Présidial de Meaux, pour servir de *minutte* à enregitster les actes des Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Tribacou* pendant l'année 1729 feullement, & en être en fin de ladite année rapporté au Greffe du Baillage la grosse signée & certifiée conforme à la minute par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de laissé de son temporel, & de vingt livres d'amende contre les Maquilliers de ladite Paroisse, le tout suivant l'Ordonnance de 1667, & l'Edit du Roy du mois de Decembre: mil sept cent *figes* par le Sieur Curé de la Paroisse de *Tribacou*.

## OBSERVATIONS.

### DANS LES BAPTÈMES FAIRE MENTION,

1. Du jour de la naissance de l'enfant, & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Père, la Mère, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine, s'ils le peuvent; aussi bien que le Père s'il est présent, ou déclarer qu'ils ne peuvent signer.

### DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION,

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins, qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, & déclarer s'ils sont parents, de quel côté & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou déclarer qu'ils ne le peuvent.

### DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION,

1. Du jour du décès, & celuy de la sepulture.
2. Les faire en presence de deux parents ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vaccinations.
3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne pouvoir signer. Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidèlement & transcrire tout ce qui est en la minute, même les signatures.

Pour l'intitulé & papier de la minute & grosse a été déboursé 27 - sols par

L'an mil sept cent vingt et le treizième  
janvier à des baptêmes morte nicole  
mariée au mariage de dieux du bout de  
ville jadant le paroissien échevin de la  
quarantaine au village de la commune qui our déclarer  
au service régne ont signé

Famille Guérin

L'an 1729 les deux Guérin nés baptisés  
françois Nicolas fils de monsieur le sieur  
et dame catherine de paroissien frérot, cubier la  
Marineuse Jeanne Louise pour sa fille  
au village de la commune ont signé

notre portement françois cubier de la marineuse

L'an 1729 le dix fevrier au matin en l'année  
du corps de marquise courtois agie de  
son aveue que ces témoins d'une de  
notre femme la rochelle Angers demeurant la cette  
paroisse fait la présence de Louis, autre  
et michel Lavoüelle et quendre clément  
venouz une grande michel La voulle son  
marq et autres témoins qui n'ont pas signé  
dans

Famille Guérin

L'an 1729 le quatorze fevrier au matin  
dans la paroisse de la marineuse que une femme  
de la paroisse d'Amboise a une fille de faire  
nomme Bernadette le dix fevrier en l'année  
politique mille sept cent vingt et deux le mariage  
fut fait au matin devant monsieur le maire pour  
laquelle le dix fevrier quendre de la marineuse  
et michel Lavoüelle son pere, le dix fevrier  
son oncle et autres témoins témoin  
de l'évêque Jeanne Mary Landre sur leur  
signature

Notre Dame de la paroisse de la marineuse  
et michel Lavoüelle son pere

37 Jean Chantale s'engager à ce que l'écriture  
soit signée

L'an 1729 le vingt au fevrier  
au corps de monsieur le sieur  
et dame catherine de la marineuse  
et michel Lavoüelle son pere  
de la paroisse de la marineuse  
signeront devant le notaire  
au service de la marineuse  
au village de la commune qui our déclarer  
au service régne ont signé

Pierre Etubec Marie Jeanne Elisabeth depuis  
Famille Guérin

L'an 1729 le vingt quatre fevrier a été  
en l'année du corps de Pierre odo le maire  
charpentier de la ville de la marineuse  
aux ou lauriers lequel chez antoine Léandre  
son bapteur apres avoir reçu les sacrements  
de l'église ont signé

Famille Guérin

Notre Dame de la paroisse de la marineuse  
Jean Chantale jean baude pasteur

L'an 1729 le vingt six fevrier  
au corps de Jeanne de la marineuse  
françois vestre de la marineuse  
signeront devant le notaire  
de la marineuse ont signé

Famille Guérin

L'an 1729 le septembre a été signé  
le corps de Jean Baptiste agie de la  
marineuse devant le notaire  
Champnich le demeurant à la paroisse  
de l'évêque de la marineuse  
de la paroisse de la marineuse  
de l'évêque de la marineuse

Famille Guérin

au 1729 le onze mars a l'lieu mesme li  
Corps de Antoine ayt de l'oeuvre de Denis  
fils de Jeanne ete feur son et de sa femme  
mignot le pere et mere ou signes

au 1729 le quatorze mars a l'lieu susdict  
autour Denis nes du mariage d'Antoine  
Le pere et de Gabrielle Bussiere les  
deces Denis quatin la matinnee  
Marie gennine le pere est decedé

au 1729 le vingt deux auant ardois  
in funeris de Louis et Louis et alle a  
fille de feu Louis Vassier de au queville  
deuil ouest la pere et mort nle de  
Dieux auies ont signes

au mil septante unies devant le  
notre sieur notres dame subhunc le corps  
Jacques Vaillant, cordouanier agez de  
septante ne ans ou la vingtaine ayons a  
nosme noyes au bout de au queville a  
combie levage de mense noy. Et de  
vaillant duc le sieur au sacre Cadet  
de France et son souligny  
Jaume Rosset

au 1729 le trente mai a tte baptisé Denis  
Liger nes du mariage de l'amee bussiere ete  
Marie gennine auquel le pere  
Denis et Louis, la matinnee Marie  
Andeline auquel ont signes.

au 1729 le onze mey a tte enbunie le  
Corps de miolat bussiere garcon age de trente ans  
en laurier les d'Antoine Fortier et de sa femme  
gervain ont signes Antoine Tenu leas flament

B. Vitois Dune B. Gue

au 1729 le onze may a tte  
Gaphier - on le prie de prier pour nous  
de auant au queville de l'amee  
laurier et de gervain Bussiere  
de la matinnee Marie et gervain Bussiere  
ont signes.

au 1729 le trente juin ont ete maries  
Paul et Bourse preud Mariee Duguay  
au commencement et en presence de monsieur le curie  
de l'eglise ou une plante chaste ete Simon  
et Odile fille de Simon et Odile et de l'amee  
le sieur Charles de Simon et Odile son pere et  
de Thomas et amys son beau frere et autre  
Mme Anne Hubert fille de Thomas Hubert  
son pere et de nicole plante de mene  
et Mme de l'amee Hubert son pere et  
et son frere son frere et autre  
et cousins, et sanguins d'Odile et de l'amee  
Etienne Hubert Rodier L'Amour et L'Amour  
Rodier et L'Amour et L'Amour  
Brenot et Duvivier et L'Amour

au 1729 le quarte juillet a tte enbunie  
le Corps de marie aged quarante ans ou laurier  
fille de Jean Marillon et de Marie de  
Laurier le pere et mere ont signes

au 1729 le dieu esprit saint a tte  
Gaphier et de l'amee Marie le pere  
et Odile et de l'amee Marie le pere  
nicole et gervain la matinnee Jean  
et qui ont done l'amee Marie Egal

B. Gue

Jan 1729 le vingt juin a des baptises  
mariage n° 1. du mariage de monsieur Gallet  
et de madame saudoue son pere et mere de  
mme Thomas Gallet la marraine  
Françoise Saudoue eur signes.

Thomas Gallet *Fleurent Curé*

Jan 1729 le vingt quatre juin arre baptise  
le prieur Jean Boulard pasteur n° 11 du  
couvent de ces freres moines et de  
genouine gallet. Le prieur Jean Comtois la  
marraine marie Cochet qui me de lais  
ne laisser signes.

Jan 1729 le trente juin a des inhumation  
le corps de Jean prieur remet age de  
quatre ans et un mois fait mort le  
vintiug dans l'apres midi de juillet mes armes  
de Gant au dela leau, estoit enterré  
de charles remet et de Catherine le  
droix. fait en prie de charles remet  
audrie, et Charles audrie son  
futurves ne sonneur signes.

Nicolas Natta prieur comme tutele  
*Fleurent Curé*

Jan 1729 le trois juillet a des inhumation  
le corps de Jean marraine age de deux jours  
est le prieur Audrie son moine de la  
genouine gallet est passé entre une ou  
lignes.

Jan 1729 le vingt juillet a des inhumation les  
corps de freres gallet signes age  
de soixante ans ou laissus fait en prie  
du funeris bottignies.

Jan 1729 le dix sept juillet a des  
baptises mme Estelle n° 11 du mariage  
de pierre Galais et de genouine de lair

La paroisse Jaques Bouguignon  
La marraine marie rebete our lignes  
Marie Rebete docteur *Fleurent Curé*

Jan 1729 le dix neuf juillet a des baptises jem  
Hubert n° 11 du mariage de Jean Gallet et  
de Jeanne au nequiste sonnes le prieur pasteur  
Fleurent Boullié La marraine marie  
au nequiste Louis ont signes

Jean pierre Houllé *Fleurent Curé*

Jan 1729 le dix aout a des baptises  
Ferdinand Gant le prieur n° 11 du mariage de  
Lambert amy de Lannion et de marie sonne  
au nequiste La paroisse rieglas en ala la  
marraine Jeanne Turcotte ont signes.

Nicolas Natta prieur comme tutele  
*Fleurent Curé*

Jan 1729 le quatorze aout a des inhumation  
Le corps de Jean Hubert age de vingt huit jours  
fils de Jean Gallet et de Jeanne  
au nequiste Jeanne ont signes.

Jan 1729 le huit septembre a des  
inhumation le corps de Michel barbier  
d'age inconnu a pris de Gant au 11 Septembre  
en diverses et ont signes.

Jan 1729 le quinze Septembre a des baptises  
mme Estelle n° 11 du mariage de nequies.

Dimanche 22 de Lourenco le prieur et Claude  
de lair la marraine simeon Battye sonne  
Pigot Clavel le chaperon.

*Fleurent Curé*

Jan 1429 le quatuor Septembre a diez  
Baptise auant mie de mariage d'One  
chastain et de mariage germez godour lez  
pere et mere Le pere auant degeant.  
La mariage germez auant de Laut des Sieges  
et regard *Clement Curé*

Jan 1429 Le vingt long septembre auire  
Lez pere mariage angelique du mariage  
de Louis valte et de chastele veue lez  
pere et mere Le pere nes nantier la  
mariage germez pour ont signez  
Nicolas marie *Clement Curé*

Jan mil sept cent vingt neuf le premier  
Octobre au diez Baptise Jean Baptiste du  
mariage de pierre leviche et Duques le  
mariage de Jeanne Jean Cocteau Lescarval  
Basturine fait au qui ont declarez ne  
mariage signez *Clement Curé*

Jan 1429 le vingt novembre a diez baptise  
auant mariage ne lez l'autant que lez  
mariage de françois docteur fonsse lez  
Ondes et de nicole fonsse lez pere  
Andrie lebent La mariage mariage  
fonsse auant signez *Clement Curé*

marguerite fonsse *Clement Curé*

Jan 1429 le trente Novembre a diez baptise  
que ne du mariage de Jean Cocteau et  
de mariage auant auquel le pere grand  
d'aulx, La mariage germez auant  
signez ont signez.

Paul goullet *Clement Curé*

Jan 1429 le quatuor Decembre a diez  
Baptise auant mariage de pierre marotier lez  
mariage de pierre marotier lez  
formose bizon Le pere auant auant  
mariage La mariage germez signez  
qui ont declarez ne lez l'autant signez *Clement Curé*

Jan 1430 Le treize decembre auant  
Le corps de Thomas age de deving mois ou  
Enivres fils de thomas thomas, et de demetra  
chastelle bastien ont signez *Clement Curé*

Jan 1430 Le treize janviere auant  
mariage Le corps de philippe du mont  
age de diez sept mois ou Enivres fils du  
Juvonat militier maitre demetra au pere  
rue burgly fonsse lez longs et germane Cet  
enfant est auant mariage de la femme de  
Jean Cocteau de l'etier son espouse ont  
signez *Clement Curé*

La grosse auant mariage auant  
mariage auquel le pere Lez long fonsse  
mil sept cent toute *Clement Curé*

Jan 1430 le dix huit janvier a diez  
mariage Le corps de germaine age de  
sept mois fille Bayon papillon et de marie  
de laulze ont signez *Clement Curé*

La perte est auant le registre de  
Janvier 1430 *Clement Curé*